



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 122481

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le désarroi de très nombreux parents face aux conditions dans lesquelles les projets d'adoption au Vietnam sont actuellement traités par l'agence française de l'adoption. Depuis plusieurs semaines, des rumeurs et informations contradictoires circulent, notamment par le biais d'Internet. Si l'on peut comprendre la difficulté pour cet organisme de traiter les très nombreuses demandes qui lui sont transmises, de nombreuses questions restent en suspens. Un huissier a ainsi attribué un numéro d'ordre de traitement des dossiers reçus par l'AFA entre les 15 et 26 mars, ce que les parents ont perçu comme un véritable « tirage au sort », accentuant encore leur amertume et pour un certain nombre d'entre eux un sentiment de colère. Un courrier leur a ensuite été transmis leur indiquant que seuls les prédossiers dont le numéro était inférieur à 201 ont été retenus. Or cela irait en contradiction avec les informations qui lui ont été communiquées, selon lesquelles l'AFA ne devait initialement se limiter à vérifier que les dossiers correspondant aux critères vietnamiens, avant de les transmettre, tous, aux autorités vietnamiennes, qui procéderaient alors au choix des parents. Dès lors, les parents s'interrogent quant au devenir des dossiers classés au-delà du 200e. Seront-ils transmis au Vietnam, comme cela a été compris par de nombreux parents ou resteront-ils en France ? Cela signifie-t-il qu'un dossier classé dans les derniers n'a « aucune chance » ? Passé le mois de septembre 2007, cet organisme procéderait à une « remise à plat » des dossiers, avec une nouvelle attribution de numéro de dossier. Qu'en est-il réellement ? Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser son sentiment sur ce dossier et les réponses susceptibles de rassurer les parents.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122481

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3887